



- 6) Rejette les demandes de subventions formulées par l'Association Déprim Espoir et le journal la Piaillée.
- 7) Est avisé des montants des révisions de prix transmis par l'architecte chargé du suivi de l'opération « Nouvelle Mairie » . Décide d'inscrire la somme de 28 797.86 euros HT au budget communal afin de procéder au règlement desdites révisions.
- 8) Est informé d'une anomalie lors de la réalisation du prêt en 2006 de 129 825 euros dans l'attente du reversement de la TVA sur les travaux de l'opération Nouvelle Mairie. Après contact pris auprès de l'organisme bancaire DEXIA CREDIT LOCAL, il a été convenu de rembourser le capital restant dû du prêt actuel et de contracter un nouveau prêt de la même somme.
- 9) Approuve à l'unanimité des membres présents le budget principal de l'exercice 2007 pour un montant en recettes et dépenses de fonctionnement de 478 190.20 euros et en recettes et dépenses d'investissement de 549 670.25 euros.
- 10) Approuve à l'unanimité des membres présents le budget M49 (ASSAINISSEMENT) de l'exercice 2007 pour un montant en recettes et dépenses d'exploitation de 11 752 euros et en recettes et dépenses d'investissement de 39 143.83 euros.
- 11) Approuve à l'unanimité des membres présents le budget du lotissement « Les Placettes » pour l'exercice 2007 pour un montant en recettes et dépenses de fonctionnement de 23 007.51 euros et en recettes et dépenses d'investissement de 46 015.02 euros.
- 12) Approuve à l'unanimité des membres présents le budget du lotissement « les grandes terres » pour l'exercice 2007 pour un montant en recettes et dépenses de fonctionnement de 170 045.65 euros et en recettes et dépenses d'investissement de 223 732.21 euros.
- 13) Fixe les tours de scrutin pour les élections présidentielles.
- 14) Délibère au sujet de différentes questions diverses.

Fait en Mairie le 30 mars 2007

Le Maire,

J. CRIBIER